

Conseil de Toulouse Métropole
20 octobre 2022

17.3 Toulouse et Saint-Orens de Gameville - Requalification de la M2 en accompagnement des opérations Nouvelle LINEO 7 et LINEO 9 (Linéo 7 actuelle) et du Réseau Express Vélo 11 Est (REV 11 Est) : approbation du programme - DEL-22-0856

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Nous devons nous poser deux questions quant à l'aménagement de la route de Revel, la M2, entre la sortie rocade de Montaudran et Saint-Orens : quand est-ce que nos enfants pourront parcourir la route de Revel à vélo en sécurité et quand est-ce qu'il sera devenu plus intéressant de faire le trajet en transport collectif qu'en voiture ? Pour l'instant, il semble que ce sera aux calendes grecques !

Sur quasiment 6 kms à aménager, il y aura moins de 4 kms de voie de bus en site propre et, au mieux, pas avant 2027 ! Et avant 2025 seulement 2 kms aménagés. Pareil, pour le vélo il faudra attendre de nombreuses années pour avoir un parcours complet sécurisé.

Qui parmi vous osera envoyer ses enfants faire le trajet à vélo avec autant de discontinuités cyclables ? Ça ressemble furieusement à de l'affichage, du reste comme l'ensemble de votre politique environnementale.

Alors c'est quoi le problème ? Pas assez d'argent pour tout faire tout de suite ? Dans ce cas-là n'hésitez pas, prenez dans le budget de la jonction Est ! Ou alors est-ce dû au fait qu'encore une fois, vous n'avez rien anticipé en ne réservant pas de longue date du foncier le long de cet axe majeur pour la desserte de Saint-Orens et d'autres communes ?

Il est vrai qu'en faisant des aménagements incomplets, vous arrivez à justifier une certaine utilité à la jonction Est puisque nous ne sommes pas près de voir réduit le trafic automobile pour aller à Saint-Orens et dans les communes limitrophes.

Or nous savons de longue date qu'en dehors d'une décision autoritaire qui interdirait la circulation des automobiles sur cet axe, la seule mesure qui permet de rendre effectif un report modal de la voiture vers les transports en commun, c'est d'offrir un transport en commun performant et capable de se déplacer plus vite que la voiture. Pour cela, la technique est connue, ce sont les voies de bus en site propre avec les priorités bus à tous les carrefours. Or là vous nous offrez du gruyère, plein de trous, là où on espérait de la qualité, du comté, sans trous !

Comment pouvez-vous continuer à privilégier la voiture au détriment des moyens pour les modes doux et les transports collectifs alors que nous venons la France d'être de nouveau condamné à une astreinte de 20 millions pour inaction climatique dans un arrêt du conseil d'Etat.

Et voici justement ce que le Conseil d'Etat dit sur Toulouse :

« A Toulouse, la situation est jugée trop « fragile » pour être considérée comme « suffisamment consolidée » : la concentration moyenne annuelle en dioxyde d'azote était de 38 microgrammes (μg) par mètre cube en 2021, juste au-dessous de la valeur limite (de 40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$), mais « en dégradation » par rapport à 2020. » Et on n'a pas encore vu les chiffres 2022 qui ont toutes les chances, avec le retour des embouteillages et faute de solutions alternatives, d'être de nouveaux très préoccupants.

Alors puisque vous nous dites avoir fait votre mue écologique, aménagez au + tôt, sans phasage la route de Revel !